

FO, TOUJOURS A LA HAUTEUR, obtient 5% de revalorisation des salaires pour les permanents de la branche du travail temporaire !

Au cours de la réunion de branche du vendredi 09 février 2024, FO a demandé une augmentation de 5% applicable à l'ensemble de la grille des salaires. Aussitôt demandée, aussitôt acceptée ! Cette revalorisation prend effet à compter du 1^{er} mars 2024.

Raison de plus pour rappeler que, grâce aux efforts des négociateurs FO au cours des dernières NAO, les salaires minimums appliqués pour 2024 chez Adecco sont bien à la hauteur de cette revalorisation.



Comparatif entre les minimas conventionnels à partir du 1^{er} mars 2024 et les salaires minimums appliqués chez Adecco, par niveaux

Grille des salariés permanents Adecco	
Niveaux	Salaire minimum brut de base interne (2024)
A	1850 €
B	1900 €
C	1950 €
D	2100 €
E	2200 €
F	2400 €
G	2550 €
H	3000 €
I	3500 €
J	4000 €
K	5000 €

Grille Branche Travail Temporaire	
Niveaux	Montants au 1 ^{er} mars 2024
A	1800 €
B	1823 €
C	1859 €
D	1928 €
E	1974 €
F	2243 €
G	2522 €
H	2919 €
I	3325 €
J	3722 €
K	4374 €
L	5027 €
M	5610 €

ZOOM FO - France Travail : nouveau visage, nouvelles mesures.

- C'est officiel ! Tout salarié, en CDD et en contrat de mission, qui refuse 2 propositions de CDI sur les 12 derniers mois peut perdre ses droits à l'assurance chômage. Notre Organisation conteste fermement ce dispositif qui semble aller à l'encontre de la liberté pour les salariés de choisir leur avenir professionnel. Au point sur les contours de cette nouvelle mesure, notre Section se tient à la disposition de l'ensemble des salariés pour les renseigner ! Que vous soyez concernés de près ou de loin, n'hésitez pas à nous contacter.
- Le bénéfice du RSA conditionné de 15 heures à 20 heures d'activités par semaine, c'est désormais une réalité dans 47 départements français depuis le 1^{er} mars 2024. Toujours en phase d'expérimentation dans ces départements, FO redoute que ce dispositif soit officialisé et généralisé à l'ensemble du territoire.



Restez informés. Vous pouvez nous contacter :
FO Intérim – 54, rue d'Hauteville – 75010 PARIS ● 01 48 01 91 95
 Béatrice **CLUZEL-Référente FO Adecco** Thierry **HAGEAUX**
 interim.fecfo@orange.fr ● 06 85 37 03 44 Thierry.hageaux@orange.fr ● 06 77 28 49 60
<https://fecfo-services-interim.fr/> ● services@fecfo.fr